

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 25/2020 du 16 décembre 2020

OBJET : PASSATION D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ORANGE POUR UN CONTRAT TELEPHONIQUE ET INTERNET POUR LA MAIRIE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération N° 11 du 13 juillet 2020 (N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Considérant que le précédent souscrit auprès de SFR n'est pas satisfaisant,

Vu la proposition d'Orange du 20 août 2020,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé le 20 août 2020 un marché de prestations de services avec la société ORANGE pour un contrat téléphonique et internet à la mairie pour une durée d'engagement de 24 mois au prix de 195 euros HT par mois.

Fait à Mohon le 16 décembre 2020

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

